

STATIONNEMENT

Nous vous rappelons que le code de la route puni d'une amende forfaitaire de 135 € les arrêts ou stationnements « très gênants » et notamment :

- sur un emplacement réservé aux personnes handicapées ou aux transports de fonds,
- sur les passages piétons,
- sur les voies vertes et pistes cyclables,
- à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des autres usagers,
- au droit des bouches d'incendie,
- dans une voie de bus,
- et sur les trottoirs.

La commune a mis en place le plan 0 % phyto sur toutes les voiries. Le visage de la commune en a été quelque peu modifié. Vous verrez peut être les agents municipaux pulvériser des produits le long des routes, rassurez-vous, il s'agit de produit désherbant 100% bio.

Les services des espaces verts laissent de plus en plus de place à la végétation spontanée dans les espaces publics. Cette biodiversité ordinaire est observable aux pieds des arbres, sur les trottoirs, les caniveaux où les herbes folles se sont parfois installées. Pour certains, cette végétation représente un manque de « propreté » et d'entretien. Ce n'est pas le cas, ces « mauvaises herbes » sont une expression de la nature en ville.

Nous comptons sur votre compréhension.

AGENDA DATES À RETENIR

Mois	Date	Heure	Lieu	Manifestation	Organisateur
JUIN	Samedi 30	-	École Val de Cisse	Kermesse de l'école du Val de Cisse	APE
		17h30	Parc multigénérationnel	Lecture de la Bibliothèque	Municipalité
		21h30	Parc multigénérationnel	Balade aux lampions et déambulation musicale	Musique Municipale et Municipalité
		23h	Stade de foot de la Grange Rouge	Feu d'artifice musical	Municipalité
JUILLET	Dimanche 1 ^{er}	Journée	Bourg de Nazelles	Brocante vide grenier	UCANN et CJNN
	Mercredi 4	20h	Cinéma Amboise	Projection film + débat « On a 20 ans pour changer le monde ».	Municipalité et CCVA
	Samedi 14	7h45	C.S.C.	Randonnée VTT	UCANN
		12h		Pique-nique citoyen	Municipalité
		-	Etang des Pâtis	Atelier Développement durable	Municipalité et Cercle Agenda 21
		17h	-	Concert de la Musique suivi du fût en perce	Municipalité
	Vendredi 20 au dimanche 22	-	Pocé-sur-Cisse, Limeray et Nazelles-Négron	Festival de musique de chambre « Bord de Cisse »	-
	22 juillet	17h	Eglise Saint Pierre de Nazelles	Festival « Bord de Cisse »	Municipalité et association Tempo Continuo
		19h	Vaumore	Concerts Sur réservation https://borddecisse.fr	
	Vendredi 27	18h30	Place de la Mairie annexe à Négron	Balade contée (inscription au camping, places limitées)	Municipalité
AOÛT	Vendredi 3	18h	Parc multigénérationnel	Repas guinguette (inscription au camping, places limitées)	Municipalité
SEPT.	Samedi 8	10h-18h	Gymnase Raymond Poulidor	Forum des associations	Municipalité

Bonnes vacances à tous !

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h45 et 13h-17h • Mercredi : 8h30-11h45 • Samedi : 9h-11h45

Tél : 02 47 23 71 71 • Fax : 02 47 23 25 48 • e-mail : lemaire@nazelles-negron.fr • Site : www.nazellesnegron.fr

Numéro d'astreinte (en dehors des heures d'ouverture) : 06 75 49 70 05

ANIMATIONS ESTIVALES



AGENDA 21

• **Samedi 30 juin : Lectures, balade aux lampions et feu d'artifice**
Lectures de la Bibliothèque au parc multigénérationnel à 17h30. Rendez-vous à 21h30, au parc multigénérationnel, pour la retraite aux flambeaux dans le bourg de Nazelles. À 23h, feu d'artifice tiré au niveau du stade de la Grange Rouge.

• **Dimanche 1^{er} juillet : Brocante-vidé grenier**
24^{ème} brocante-vidé grenier organisé par le CJNN et l'UCANN dans le bourg de Nazelles dès 6h.

• **Samedi 14 juillet : Fête Nationale, Pique-Nique Citoyen, Concert de Musique**
La fête nationale a lieu à l'étang des Pâtis autour d'un pique-nique citoyen. Rendez-vous à 12h avec votre repas. Vous pouvez apporter vos tables, chaises ou autres... À 17h la musique municipale donnera son concert suivi du Fût en Perce offert par la municipalité. Cette année le thème des ateliers développement durable sera le « recyclage » avec la fabrication de jardinières en palette pour les adultes et des jeux autour du tri pour les plus jeunes.

• **Du 20 au 22 juillet : Festival « Bord de Cisse »**
Festival de musique de chambre organisé à Pocé-sur-Cisse, Limeray et Nazelles-Négron. 7 concerts seront donnés durant ces 3 jours. Deux concerts sont proposés à Nazelles-Négron le **dimanche 22 juillet** à 17h à l'église Saint Pierre de Nazelles et à 19h à Vaumore. Réservation conseillée. Renseignements et inscriptions sur <https://borddecisse.com>. Des formulaires de réservation sont disponibles à la Mairie.

• **Vendredi 27 Juillet : Balade contée et découverte du patrimoine**
Rendez-vous à 18h30 à Négron place de la Mairie annexe pour une balade contée de 5 km. La randonnée sera ponctuée d'histoires et un encas offert par la municipalité sera servi à l'issue de la balade. Attention le nombre de places est limité. Les tarifs sont de 3€ par adulte, gratuit pour les enfants (moins de 13 ans) et les campeurs installés au Camping des Pâtis. Inscription avant le 20 juillet auprès de l'accueil du camping.

• **Vendredi 3 Août : Repas guinguette**
La soirée se déroulera au parc multigénérationnel à partir de 18h30 avec au menu : crudités, paëlla maison, fromage et tarte aux pommes. L'apéritif est offert par la municipalité. Le repas « ambiance guinguette » sera animé par l'accordéoniste Patrick GUILLIN. Renseignements et réservation au camping 02 47 57 71 07 (limité à 130 personnes). Tarifs : 12 € par adulte et 6 € par enfant. (Les personnes souhaitant réserver en groupe devront le signaler lors de la réservation). Date limite d'inscription : 25 juillet.

• **Appel à candidature groupes de travail thématiques – cercle Agenda 21**

L'Agenda 21 avance, la concertation évolue ! Vous souhaitez agir concrètement pour vivre bien, mieux et autrement ? Rejoignez l'un des 4 groupes de travail thématique en cours de constitution :

- **Cultivons à Nazelles-Négron !**
Si vous souhaitez développer l'agriculture biologique, introduire une alimentation saine et locale à l'école, favoriser les circuits-courts... ce groupe est fait pour vous.
- **Valorisons Nazelles-Négron !** Pour la sensibilisation au tri des déchets, son amélioration au quotidien, pour le développement du compostage, la gestion des déchets verts, etc.
- **Sauvegardons Nazelles-Négron !**
Faune, flore, bâtiments remarquables... Vous êtes amoureux des trésors de notre patrimoine et souhaitez agir pour les faire connaître, les préserver et les valoriser. Agissons ensemble dans ce sens !

- **Connectons Nazelles-Négron !**
Participez à ce groupe pour le développement de voies douces, l'aménagement de sentiers, la sécurisation des voies... Vous êtes intéressés par l'un de ces thèmes ? Faites le savoir avant le 10 juillet 2018 en envoyant vos souhaits à l'adresse agenda21@nzn.fr ou par téléphone au 02 47 23 71 78.

• **Projection Film débat « On a vingt ans pour changer le monde »**
Rendez-vous au Ciné A d'Amboise le **mercredi 4 juillet** à 20h pour découvrir le film « On a vingt ans pour changer le monde ». Cette projection sera suivie d'un débat sur l'agroécologie en présence de Maxime De Rostolan, coordinateur de Fermes d'avenir. L'entrée est gratuite sans réservation.

• **Journée citoyenne**
C'est maintenant une tradition, 14 juillet rime avec durabilité ! Cette année, on récupère et on bricole avec la thématique du réemploi et de la valorisation. Tout l'après-midi, vous serez invités à laisser libre cours à votre imagination. A partir de palettes, nous confectionnerons bacs à fleurs et à légumes, jardinières... autant de construction qui pourront ensuite être installées sur la commune pour que chacun puisse en profiter. Les enfants ne sont bien sûr pas oubliés. Différents jeux sur le tri des déchets leur seront proposés. De quoi apprendre tout en s'amusant.

Rendez-vous à l'étang des Patis à partir de 11h le **14 juillet** 2018.

• **Retour inventaire LPO**
Petit à petit, le refuge fait son nid ! Fin avril la LPO a réalisé le premier des 4 inventaires de la future zone refuge pour la biodiversité. Ce premier passage a permis d'identifier plusieurs dizaines d'espèces, parmi lesquelles l'alouette des champs, l'hirondelle rustique ou la linotte mélodieuse. Tendez l'oreille et gardez les yeux grand ouverts, ils s'établissent à deux pas de chez vous.

PLAN DÉPARTEMENTAL DE GESTION DES RISQUES : INSCRIPTION AU REGISTRE CANICULE

Les Communes ont l'obligation de mettre en place un recensement afin de prévenir et réduire les conséquences sanitaires d'une éventuelle canicule sur les personnes âgées et/ou handicapées. Ce registre nominatif conservé en Mairie est communiqué au Préfet. Il appartient au Préfet et à lui seul de déclencher le «Plan d'Alerte d'Urgence» et de communiquer tout ou partie des données du registre à d'autres destinataires.

L'inscription sur ce registre est volontaire. Vous pouvez demander votre radiation à tout moment. Vous pouvez vous inscrire avec le formulaire disponible sur le site internet : www.nazellesnegron.fr ou directement en Mairie. Cela concerne :

- Les personnes de plus de 65 ans,
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- Les personnes handicapées (reconnues MDPH).

FORUM DES ASSOCIATIONS

Retrouvez les associations de la commune de Nazelles-Négron lors du Forum des associations sportives, culturelles et de loisirs le **samedi 8 septembre** prochain au Gymnase Raymond Poulidor de 10h à 18h.

ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE

Les formulaires d'inscription pour la rentrée prochaine sont disponibles sur le site internet de la Mairie : nazellesnegron.fr dans la rubrique activités services.

Ecole du Val de Cisse :
Nous vous rappelons que les rythmes scolaires passent à 4 jours à la rentrée prochaine.
La journée type se décompose comme suit les lundi, mardi, jeudi, vendredi :

7h00 - 8h50	Accueil périscolaire
9h00 - 12h00	Enseignement
12h00 - 13h30	Pause méridienne
13h30 - 16h30	Enseignement
16h30 - 18h30	Accueil périscolaire.

DEVOIR DE MÉMOIRE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

La commune organise plusieurs hommages à l'occasion du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Nous avons fait appel à vous pour le prêt d'archives privées afin de les exposer au public et nous vous remercions de votre participation.

La période de dépôt des objets est prolongée, si vous avez en votre possession des lettres, photographies, médailles, uniformes ou autres datant de cette grande guerre, vous pouvez les confier à la Mairie aux heures d'ouverture. Un numéro de référencement vous sera remis en échange.
Renseignements en Mairie au 02 47 23 71 71.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Retrouvez Véronique Terpreau, la bibliothécaire, le **30 juin** à 17h30 au parc multigénérationnel pour des lectures en extérieur.

La Bibliothèque sera fermée au public du **23 juillet au 21 septembre**.

Durant cette période, la bibliothèque va à nouveau déménager pour retrouver son emplacement au Centre Socio-Culturel dans une configuration totalement repensée et modernisée.

Tous les équipements et le mobilier ont été changés, des espaces de détente et de lecture ont été créés. De plus, un ascenseur facilitera l'accès au 2^{ème} étage.

Nous vous attendons pour la réouverture le 22 septembre dès 9h30.

Horaires d'ouverture : mercredi 9h30/13h - 14h/19h et samedi 9h30/13h - 14h/17h.

Enfin nous remercions les très nombreux nazelliens qui ont répondu au questionnaire sur la Bibliothèque. Après dépouillement et analyse, nous ne manquerons pas de vous transmettre les résultats de cette enquête.

Pour rappel, l'adhésion à la Bibliothèque est gratuite pour les Nazelliens.

Renseignements : 02 47 57 67 30 – bibliotheque@nzn.fr.

SYNDICAT DE TRANSPORT SCOLAIRE

Vous pouvez vous inscrire pour la rentrée prochaine sur le site www.remi-centrevalde Loire.fr.

La date limite des inscriptions en ligne est fixée au **23 juillet**.

Au-delà de cette date, le site restera ouvert aux inscriptions, mais 10€ de frais de retard vous seront demandés. La prise en charge de l'élève n'est pas garantie au jour de la rentrée scolaire ainsi que la délivrance du titre de transport.

Nouveautés pour la rentrée 2018 :

- Les frais de gestion de 25 € concernant le transport scolaire pourront être réglés :
 - soit à l'inscription par carte bancaire,
 - soit réception de la facture, fin septembre.
- Les cartes de transport scolaire seront munies d'une puce électronique ;
- Les enfants devront badger à chaque montée.
- La région vous adressera directement par courrier la carte de transport scolaire de votre enfant.

Nous vous invitons à lire attentivement le règlement régional des transports scolaires.

Syndicat de transport scolaire
Rue Louis Viset - 37 530 Nazelles-Négron
Tel : 02 47 23 71 70
Mail : marie-noelle.cheriaux@nzn.fr.

Le Syndicat de transport scolaire est ouvert :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de :

8h30 à 11h 45 et 13h à 17h.

Mercredi matin : 8h30 à 11h45.

Permanence exceptionnelle : **les samedi 25 août et 1^{er} septembre** de 9h à 11h45.

COMITÉ DE JUMELAGE DE NAZELLES-NÉGRON

- 30^{ème} anniversaire du jumelage, à NAZELLES-NEGRON du **10 au 12 mai** 2018, avec nos amis autrichiens.



Ce sont 26 autrichiennes et autrichiens qui ont fait le déplacement en France.

Ces 3 journées intenses et notamment celle culturelle et écologique organisée par la municipalité ont ravi tous les participants.

La célébration officielle du 30^{ème} anniversaire, sobre et conviviale, a réuni plus de 80 personnes dans la Grange de Négron. C'est vers 23h que nos amis autrichiens ont repris la route du retour.

- Voyage des jeunes français à VOMP du **6 au 14 juillet** 2018.
Le voyage des jeunes, raison d'être de notre jumelage avec VOMP, est toujours très apprécié et permet la venue de nouvelles familles au sein de l'association. Cette année, partiront une trentaine de jeunes filles et garçons de 12 à 17 ans pour une rencontre pleine de promesses pour la pérennité du jumelage.

COMITÉ DES FÊTES AGIR ENSEMBLE

Le comité des fêtes Agir Ensemble pour Nazelles-Négron animera le pique-nique citoyen organisé par la municipalité le **14 juillet**. De 10h à 12h, concours de pêche pour les moins de 12 ans (20 pêcheurs max) et toute la journée chamboule-tout, course en sac, structure gonflable, petits bateaux téléguidés raviront petits et grands. Présence stands buvette, crêpes et gâteaux. Alors venez nombreux sans oublier votre panier «pique-nique» autour de l'étang des Patis pour passer un agréable moment de détente suivi du concert de la musique municipale à 17h et cloturé par le traditionnel «fût en perçe» offert par la mairie à 18h.

Le comité des fêtes Agir Ensemble pour Nazelles-Négron organise le **dimanche 2 septembre** 2018 matin la 1^{ère} GALOPA DE DES VALLEES. Les participants auront le choix entre 2 parcours de course à pied (9 et 17 km) à travers coteaux et vallées de la commune sans aucun esprit de compétition à allure libre. Un cadeau sera offert à chaque engagé (certificat médical obligatoire et autorisation parentale pour les mineurs).
Inscription sur <http://la-galopade-des-vallees.ikino.com> jusqu'au **31 août** 2018 : 8 € pour le 9 km (départ 9h15) et 12 € pour le 17 km (départ 9h00). Possibilité d'inscription sur place avec majoration de 2 € jusqu'à ¼ heure avant départ de chaque course.

CHERS PARENTS DONNEZ LE BON EXEMPLE !

Le matin, prenez 1 minute de plus :

- pour correctement vous stationner,
- pour accompagner votre enfant devant l'école.

Et tout le monde est content !

Pour les parents fumeurs, merci de ne pas fumer sur le parvis de l'école.

RAPPEL

Le 24^{ème} vide-greniers / brocante, conjoint C.J.N.N. / U.C.A.N.N. aura lieu le **dimanche 1^{er} juillet**. Venez nombreux, en famille ou seul, nous y retrouver et peut-être faire de bonnes affaires.

VIDE GRENIER - BROCANTE

17^{ème} VIDE GRENIER - BROCANTE - COMITE DE QUARTIER

Dimanche 23 Septembre 2018 - de 6h à 19h dans le bourg de Négron.

ORGANISATION : Comité de Quartier de Négron.

Coupon-réponse, accompagné du règlement, à retourner à l'adresse suivante : M. ADRIEN Patrick - 6, Rue de la Grange Champion - 37530 NAZELLES-NÉGRON.

Renseignements et /ou inscriptions :

06 98 40 15 53 ou 06 76 30 90 30 du lundi au samedi de 9h à 20h (date limite d'inscription le **21 septembre** 2018).

Les emplacements ne seront plus réservés après 9h30.

NOM Prénom :

Adresse complète :

N° d'immatriculation du véhicule :

Exposant professionnel : N°R.C. ou R.M. :

Particulier : N° de téléphone :

1 voiture 1 voiture + remorque 1 fourgon

Emplacement souhaité :

Nombre de mètres..... mètres à 2,50 euros le mètre linéaire (minimum 5 mètres).

Les exposants réservant moins de 5 mètres devront laisser leur véhicule au parking.

Les exposants désirant garder leur véhicule devront réserver au moins la longueur du véhicule (et remorque).

Chèque libellé à l'ordre de : Comité de Quartier de Négron.